

Chers parents,

Après l'annonce présidentielle de mercredi, le protocole est venu préciser les modalités avec lesquelles les élèves doivent désormais être accueillis à l'école à compter du lundi 2 novembre. Voici donc les informations relatives à cette reprise. **Je vous demande de bien prendre connaissance de l'ensemble des points.**

1. Un nouveau protocole sanitaire, renforcé

La nouvelle version du Protocole Sanitaire qui nous a été fourni par le Ministère de l'Éducation Nationale renforce certaines règles et en confirme d'autres. Il sera mis en œuvre tel que demandé, à l'école Jeanne d'Arc. Ceux d'entre vous qui le souhaitent peuvent le trouver en ligne en [cliquant ici](#).

Dans les grandes lignes, voici les règles que nous devons collectivement (faire) respecter. Quelques conséquences et actions qu'elles impliquent :

- **Le maintien de la distanciation physique :**
 - En maternelle :
 - Pas de distanciation physique particulière entre élèves d'une même classe.
 - Distanciation physique entre adultes et adultes/élèves
 - En élémentaires :
 - Organisation des salles de classe (espacement des bureaux, couloirs de circulation, limitation des déplacements des élèves, modalités pédagogiques revues, organisation matérielle, ...)
 - Organisation spécifiques des entrées, sorties et couloirs (circulation, porte-manteaux, rangs, ...)
 - Distanciation physique nécessaire, dès que possible d'1m, uniquement en intérieur (pour les élèves d'une même classe) ou partout (élèves de classes différentes, adultes et adultes/élèves)
- **L'application des gestes barrière :**
 - Lavages des mains réguliers et systématiques au cours de la journée (au savon ou au gel hydro-alcoolique sous surveillance d'un adulte)
 - Port du masque par tous les personnels et par les élèves (du CP au CM2)
 - Ventilation régulière des locaux
- **La limitation du brassage des élèves :**
 - Horaires de récréation échelonnés ou zones de cour délimitées
 - Stabilité des groupes d'élèves, qui se croisent le moins possible
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :**
 - Salle de classe dédiée à chaque groupe
 - Nettoyage des locaux et désinfection des points de contact plusieurs fois par jour
 - Désinfection du matériel commun en fin de journée ou mise en « 24haine ».
- **La formation, l'information et la communication :**
 - Formation au protocole suivie par les personnels
 - Temps d'accueil pour les élèves avec formation aux gestes barrière
 - Accompagnement psychologique possible des élèves, des familles et des personnels
 - Circulaires régulières aux familles et mise à disposition de ressources

Enfin, quelques précisions importantes :

- **Du côté des parents**, le protocole sanitaire précise :
 - Votre implication dans l'appropriation des gestes barrière est essentielle dans l'accompagnement de votre enfant.
 - **Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.** De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-CoV-2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent l'établissement.
 - Aussi, **les parents doivent prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**
 - L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs **doivent porter un masque (y compris en extérieur) et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.**
- **Masques et visières :**
 - En maternelles : masques **interdits** pour les élèves de PS, MS et GS.
 - En élémentaires (du CP au CM2) : masques « grand public » **obligatoires**. Prévoir un masque propre ou neuf pour chaque demi-journée. Prévoir une pochette pour stocker le masque propre et un sachet pour stocker le masque réutilisable sale (le cas échéant).
 - **Le port du masque par les adultes (ou enfant de plus de 6 ans) venant chercher ou accompagner leur enfant au portail est obligatoire aux abords et à l'intérieur de l'établissement.**

- **En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (au cours du temps scolaire) :**
 - o L'élève sera isolé dans une pièce dédiée, sous surveillance d'un adulte. Les parents devront sans délai venir le récupérer et prendre un avis médical avant retour possible dans l'établissement (une attestation sur l'honneur vous sera demandée).
 - o En cas de test positif, les personnels et les familles des élèves ayant été en contact avec l'élève concerné seront si nécessaire contactés par l'établissement.
- **Le non-respect de ces précautions nécessaires et non négociables pourrait entraîner la non-admission de l'élève à l'école pour la suite de la période indiquée.**

2. Organisation de la vie scolaire

➤ **Secrétariat**

Agnès BOUCHARD, secrétaire, continue d'être joignable par téléphone (04 78 57 09 49) ou mail (ecolejda.craponne@gmail.com).

➤ **Horaires (pour les 2 sites) : normaux**

- 8h00-8h20 : Accueil des élèves **directement dans les salles de classe en maternelles**, sur la cour en élémentaires.
- 8h30 : Début des activités de la matinée en élémentaires
- 8h40 : Début des activités de la matinée en maternelles
- 11h45 à 11h50 (maternelles) ou 12h00 à 12h05 (élémentaires) : Fin de matinée et sortie par des élèves externes.
- 13h30-13h45 (maternelles) ou 13h45-14h00 (élémentaires) : Accueil des élèves dans leur classe (maternelles) ou sur la cour (élémentaires)
- A partir de 16h40 (maternelles + CE2) Départ des élèves
- A partir de 16h45 (CE1) : Départ des élèves
- A partir de 16h50 (CP) : Départ des élèves
- 17h00 : Départ des élèves inscrits avec l'IFAC (si le dossier est complet)

Merci de veiller au strict respect de ces horaires.

➤ **Lieux d'arrivée/sortie**

Entrées : elles se feront toujours par le portail principal de chaque site. Sauf exception, les parents ne pourront pas rentrer dans le bâtiment.

- En PS, les enfants seront confiés dans le hall aux ASEM qui les guideront vers la classe.
- En MS, les enfants seront confiés dans le hall aux ASEM qui les guideront vers la classe.
- En GS, avant 8h20, les enfants seront confiés dans le hall aux ASEM qui les guideront vers la classe. après 8h20, les enfants rentreront par la porte de la classe.
- En élémentaires : pas de changement : entrée par le portail principal. Avant 8h20, les élèves se rendent dans la cour ; après : dans les classes.

Sorties : lieux différents selon les classes concernées

- Maternelles : pas de changement
- CP, CE1 et CE2 : Portail principal (sortie échelonnée)
- CM1 et CM2 : Portail du parking du personnel (entrées et sorties des véhicules interdites de 16h35 à 16h55)

➤ **Cantine**

La cantine fonctionne comme en début d'année.

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant à temps (les délais à prendre en compte sont toujours d'actualité).

➤ **IFAC (accueil périscolaire du soir et mercredi)**

L'accueil de loisirs proposé par l'IFAC le mercredi se poursuit.

De même, **l'accueil périscolaire du soir sera possible** pour les personnes ayant bien complété le dossier en début d'année. Comme d'habitude : départ des sites à 17h00 ; accueil possible jusqu'à 18h45.

Pour contacter l'IFAC : Mélanie TANT ; melanie.tant@utce.ifac.asso.fr ; 04 81 76 05 84 ; 06 58 98 39 80

➤ **Etude dirigée**

L'étude dirigée continuera de se tenir. En interne, l'organisation sera adaptée pour permettre le respect du protocole.

➤ **Correspondance école/famille**

Le cahier de correspondance reste le support privilégié de la communication école/famille.

Chaque enseignante vous indiquera si elle vous propose ou non la communication par mail.

3. **Accompagner les enfants**

Forcément, pour les enfants, cette période continue d'être particulière et potentiellement stressante.

Pour accompagner les enfants, voici quelques ressources, non exhaustives, que nous vous partageons :

- Les aventures de Cov'Herôs : apprentissage des gestes barrière de manière ludique et sympathique ([Livret mis à jour](#) ; [Affiche](#))
- (Cycles 1 et 2) Vidéo : « [Pourquoi les gestes barrière](#) »
- (Cycles 2 et 3) Affiche : « [Les 6 gestes pour me protéger et protéger les autres](#) »
- [Le Coronavirus expliqué aux enfants](#)
- (6-10 ans) [Questions d'enfants](#) (Cité des Sciences)
- [Affiches sympathiques pour rappeler les gestes barrière](#)
- [Page de l'UNICEF avec des conseils pour aider les enfants à bien porter le masque](#)

4. **Continuité pédagogique**

Si un élève doit être absent pour une durée d'au moins une semaine (par exemple : cas contact à risque ou COVID+), nous pourrons lui proposer un accompagnement à distance. Signalez-vous à Agnès BOUCHARD, secrétaire.

En cas d'absence de 2 ou 3 jours, les travaux essentiels de l'élève pourront vous être envoyés par mail. Faites-en la demande à Agnès BOUCHARD, secrétaire.

5. **Rentrée du 2 novembre et hommage à Samuel PATY, enseignant assassiné parce qu'il faisait son métier**

Le lundi 2 novembre, les cours reprendront aux horaires habituels.

Dans le courant de la matinée, **un temps sera pris avec les élèves pour préparer l'hommage qui se tiendra à 11h00 dans les classes.** Les mots qui seront posés pour expliciter la raison pour laquelle un temps d'hommage est rendu seront bien entendu adaptés à l'âge des élèves concernés. Ainsi, pour les plus jeunes, un temps calme précédé d'un temps d'échange autour des notions de respect et de liberté pourra être organisé. Pour les plus âgés, un temps d'échange pour mieux comprendre ce qu'est la Liberté d'expression pourra suivre la lecture de la *lettre de Jaurès aux instituteurs* précédant la minute de silence.

Pour tous, nous serons vigilants aux termes utilisés et à ce que chacun puisse s'exprimer et comprendre.

Je vous invite à vous associer à cet hommage.

Vous pouvez consulter également le communiqué suivant : <https://enseignement-catholique.fr/lenseignement-catholique-solidaire-de-toute-la-communaute-scolaire/>

Nous utiliserons notamment des supports tels que ceux-ci (qui peuvent également être utilisés à la maison) :

- ➔ <https://www.bayard-jeunesse.com/infos/actualites/liberte-expression-reperes-pour-aider-enfants-comprendre-actu-assassinat-samuel-paty/> ;
- ➔ <https://www.1jour1actu.com/info-animee/cestquoila-liberte-dexpression> ;

6. **Sécurité aux abords de l'établissement (VIGIPIRATE)**

Le contexte sécuritaire tendu ne vous aura pas échappé non plus...



Nous sommes donc tous appelés à la plus grande vigilance.

- ➔ **Merci de ne pas rester stationner devant le portail de l'école avant et après la sortie des élèves.** Vous pouvez pour cela échelonner votre arrivée sur la plage horaire de sortie.

7. **Autres points divers**

- **Le Justificatif de Déplacement Scolaire** (indispensable pour accompagner et venir récupérer votre enfant) **est joint à cette circulaire** et peut être obtenu par simple demande à Agnès BOUCHARD. **Pensez également à le transmettre aux autres personnes venant chercher votre enfant. Si votre enfant doit effectuer les trajets seul, seule une attestation de déplacement dérogatoire (valable 1h00) semble être valable.** Pensez donc à la lui préparer (et à la signer) pour chacun de ses trajets (y compris de fin de journée).

➔ <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

- **Les sorties** (nature en PS, cinéma en élémentaires, ...) **prévues sur le mois de novembre sont annulées.** Les séances d'EPS au gymnase ou au stade pourront être maintenues.

- **Le lancement de la BCD (en élémentaire) est reporté.**
- **Le temps prière du lundi matin du 2/11 est annulé.** Nous verrons ultérieurement s'il est possible d'organiser les suivants.
- **Les réunions, AG, CA, ... programmées au mois de novembre seront annulées, reportées ou organisées en distanciel (visio).** Des précisions vous parviendront ultérieurement pour celles prévues pour le mois de décembre.
- **Les rdv enseignant/parents/élèves ne sont possibles en présentiel que pour les familles pour qui il est difficile de les réaliser à distance (visio).**
- A compter du lundi 2 et jusqu'au jeudi 12 novembre, je serai absent de l'école (congé paternité). Au regard du contexte, si nécessaire, je me rendrai disponible à l'équipe et aux situations qui l'exigeraient. Les élèves de CM2 seront pris en charge par Mme MAMMAR.

Cette organisation est le fruit d'un travail de concertation avec un grand nombre d'acteurs. Elle fera l'objet de modifications.

Nous vous remercions pour votre implication dans la mise en œuvre des nombreux points de cette nouvelle organisation scolaire.

Soyez assurés de notre implication pour permettre d'accueillir tous les élèves à l'école dans les meilleures conditions.

Bien cordialement,

Jean LE BORGNE, chef d'établissement